

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Declaracion-de-Felipe-Perez-Roque-ministre-des-Relations-exterieures-de-Cuba-de-la-journee-de-Droit-de-l-Homme>

Déclaration de Felipe Pérez Roque, ministre des Relations extérieures de Cuba, de la journée de Droit de l'Homme.

- Les Cousins - Cuba -
Date de mise en ligne : mercredi 12 décembre 2007

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

[Leer en español](#)

Déclaration de Felipe Pérez Roque, ministre des Relations extérieures de Cuba, à la presse nationale et étrangère, au Ministère des Relations extérieures (MINREX), le 10 décembre 2007, « Année 49 de la Révolution ».

(Versions sténographiques - Conseil d'État)

Felipe Pérez.- Bonjour. Nous exprimons notre gratitude aux correspondants de la presse nationale et étrangère pour être ici avec nous.

Je tiens tout d'abord à vous informer que Cuba signera sous peu le "Pacte international relatif aux droits économiques", sociaux et culturels et le "Pacte international relatif aux droits civils et politiques". Le 10 décembre, Journée mondiale des droits de l'homme, date choisie pour vous informer de cette décision politique adoptée par notre pays, marque le cinquante-neuvième anniversaire de la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les droits sanctionnés par ces deux pactes, qui figurent parmi les instruments internationaux les plus importants en matière de droits de l'homme, sont largement protégés par notre corps de loi national et, notamment, par l'oeuvre et les actions de la Révolution cubaine, depuis le triomphe même du 1er Janvier 1959.

Cette décision, qui se matérialisera dans les prochains mois, est l'expression de la volonté de notre pays de coopérer toujours étroitement avec le système des Nations Unies, sur la base du respect de notre souveraineté nationale et du droit du peuple cubain à l'autodétermination.

Tandis que les manipulations contre Cuba sur le terrain des droits de l'homme persistaient ; tandis que le gouvernement des États-Unis avait transformé l'ancienne Commission des droits de l'homme en un tribunal inquisitorial pour harceler les pays qui se révoltent contre la domination impériale ; tandis qu'on essayait de manipuler le thème des droits de l'homme contre Cuba pour justifier le blocus et les agressions contre notre pays ; tandis que l'exercice anti-cubain en matière des droits de l'homme, imposé tous les ans par les États-Unis à travers les pressions brutales et le chantage, était en vigueur à Genève, dans l'ancienne commission ; tandis que tout cela se passait, les conditions minimales pour évaluer de nouveaux engagements de Cuba à l'égard de l'appareil des Nations Unies en ce qui concerne les droits de l'homme n'existaient pas. Cependant, cette situation a radicalement changé suite au surgissement du nouveau Conseil des droits de l'homme, dont Cuba a été un membre fondateur avec le soutien de plus des deux tiers des membres de la communauté internationale. D'autre part, comme on le sait, le mandat bâtarde y imposé par les États Unis pour analyser la situation cubaine a pris fin.

Dans cette nouvelle conjoncture, dans laquelle le thème n'est pas manipulé à l'encontre de Cuba et dans laquelle les manoeuvres anti-cubaines des États-Unis ont échoué, au terme de 20 ans de bataille de Cuba pour la vérité et pour défendre nos principes et notre dignité, les conditions sont créées pour entreprendre de nouvelles actions qui expriment la volonté politique de Cuba de coopérer avec les Nations Unies et d'offrir aussi sa contribution et son expérience en la matière à la communauté internationale.

Cuba n'a jamais agi et n'agira jamais sous l'effet des pressions. Dès que le Conseil des droits de l'homme a décidé - décision entérinée par la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies - de mettre un terme à ce bâtarde mandat anti-cubain, notre pays a avancé plusieurs initiatives de coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme. D'où la visite effectuée récemment par le rapporteur spécial des Nations Unies sur

le droit à l'alimentation ; d'où cette décision annoncée aujourd'hui de parapher, dans le premier trimestre de l'année prochaine, les deux pactes relatifs aux droits de l'homme : le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

D'ailleurs, notre gouvernement invitera dans l'avenir d'autres instances spéciales du Conseil des droits de l'homme ce qui prouve que - à un moment où le thème ne peut plus être manipulé contre notre pays, et que la manoeuvre orchestrée par le gouvernement des États-Unis pendant 20 ans a été déjouée sur toute la ligne - notre pays peut alors faire preuve de sa volonté de coopérer et de réitérer son engagement avec la défense internationale des droits de l'homme.

La décision de continuer de développer l'engagement formel, car l'engagement réel a toujours existé et car la Révolution cubaine a été celle qui a garanti le respect des droits de l'homme des Cubains, la décision de parapher ces deux pactes, est un autre exemple de ce que peut faire notre pays lorsqu'il n'y pas de conditions politiques et lorsqu'il n'est pas soumis à un exercice injuste de discrimination.

Ainsi, aujourd'hui, 10 décembre, Journée mondiale des droits de l'homme, notre pays, d'une manière libre et souveraine, sans pressions externes et suivant sa conscience et sa volonté, dans l'exercice de sa souveraineté, annonce son engagement de souscrire ces deux importants instruments sur les droits de l'homme.

En vertu de l'engagement contracté en soutenant la création du nouveau Conseil des droits de l'homme et ses procédures, Cuba s'apprête, en mars 2009, à rendre compte de ses activités et à se soumettre au processus de révision périodique universel établi par le nouveau Conseil. Cette date est le résultat du tirage au sort, effectué sur un pied d'égalité. Nous nous disposons sérieusement à le faire avec un esprit de coopération et avec la détermination d'y faire connaître nos résultats, nos réussites, nos carences et nos difficultés et, aussi, à entendre les avis d'autres acteurs.

Cette décision de Cuba restera inchangée tant que persistera la situation actuelle, marquée par la non discrimination, la non sélectivité, par l'utilisation non discriminatoire et non politisée du thème des droits de l'homme pour aggraver et justifier les agressions contre les pays qui ne se plient pas au diktat impérial. Tant que cette situation persistera, notre pays aura toute liberté pour suivre cette voie.

Si, par malheur et contrairement à nos désirs et à nos aspirations, le thème est une fois de plus politisé ; si le climat de coopération et de respect envers les pays, qui règne aujourd'hui au Conseil des droits de l'homme, est une fois de plus détérioré, notre pays n'hésitera certainement pas à livrer une bataille et à y arborer les drapeaux que nous avons défendus avec succès pendant 20 ans jusqu'à la défaite définitive de l'exercice orchestré contre Cuba par les différentes administrations étasuniennes.

Aujourd'hui, cinquante-neuf ans après la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations Unies et au début de l'année qui commémorera le soixantième anniversaire, Cuba demande encore une fois au gouvernement des États-Unis de lever le brutal blocus économique, financier et commercial imposé pendant presque 50 ans, en violation flagrante, massive et systématique des droits de l'homme de notre pays, comme l'a réclamé par majorité écrasante l'Assemblée générale des Nations Unies à travers 16 résolutions successives.

En un jour comme celui-ci il faut rappeler que notre peuple a été victime pendant presque cinq décennies d'un blocus brutal et génocide qui tente de nous acculer à la faim et aux maladies.

Dans le cadre de la Journée mondiale des droits de l'homme, nous demandons encore une fois que le

gouvernement des États-Unis tiennent compte du critère de la communauté internationale et lève le blocus imposé à Cuba.

En deuxième lieu, au nom du peuple cubain, nous exigeons au gouvernement des États-Unis de fermer immédiatement, sans délai et sans justifications, l'ignominieux centre de tortures en opérations actuellement dans la base navale de Guantánamo, où ont lieu toutes sortes de brimades, de traitements cruels, inhumains et dégradants contre les prisonniers, où ont été violés toutes les garanties sanctionnées par le droit international à l'égard des personnes emprisonnées. Outre la fermeture de ce centre odieux, nous demandons au gouvernement des États-Unis de rendre à notre pays le territoire qu'il occupe illégalement contre notre volonté à Guantánamo, privant ainsi Cuba d'exercer le droit à la souveraineté dans cette portion de notre territoire.

Aujourd'hui, Journée mondiale des droits de l'homme, nous exigeons au président des États-Unis, au gouvernement états-unien, de fermer le centre de tortures de Guantánamo et de restituer à notre patrie le territoire illégalement occupé.

En troisième lieu, nous réclamons la libération immédiate des Cinq Héros cubains : Gerardo Hernández Nordelo, Ramón Labañino Salazar, Fernando González Llort, Antonio Guerrero Rodríguez et René González Sehwerert, prisonniers politiques dans des prisons états-uniennes, soumis à des peines injustes et très sévères, mis au cachot pour des périodes prolongées et victimes, pendant plus de neuf ans, d'autres traitements cruels, inhumains et dégradants. Nous sollicitons aujourd'hui, à un moment où ils purgent la dixième année d'emprisonnement, leur libération.

Au nom du peuple cubain, nous réclamons en particulier qu'Adriana Pérez O'Connor, épouse de Gerardo Hernández Nordelo, et Olga Salanueva Arango, épouse de René González Sehwerert, puissent visiter leurs époux qu'elles ne voient depuis 1998. Nous exigeons que leurs droits soient respectés et nous sommons le président et le gouvernement des États-Unis de permettre que ces deux femmes, filles de notre peuple, puissent visiter leurs époux dans les prisons où ils purgent des sanctions sévères.

En quatrième lieu, je tiens, au nom des familles cubaines en deuil de leurs proches du fait des actes terroristes commis par Luis Posada Carriles, au nom des familles qui ont perdu leurs fils, parents, frères, à réclamer au gouvernement des États-Unis que le terroriste international Luis Posada Carriles, qui se promène aujourd'hui librement à Miami et qui est protégé par le gouvernement du président George Bush, soit jugé comme terroriste et emprisonné ou extradé au Venezuela, conformément aux demandes formulées par le gouvernement de ce pays.

Enfin, nous nous félicitons du fait que la Brigade médicale cubaine, constituée d'environ 300 membres, qui prête aujourd'hui son concours au Guatemala et qui y est restés depuis 1998, lorsque l'ouragan Mitch a ravagé les pays centre-américains, ait reçu le Prix national des droits de l'homme, décerné par ce pays frère.

Depuis leur arrivée aux zones rurales, montagneuses, aux endroits les plus reculés de la géographie guatémaltèque, les médecins cubains ont donné plus de 22 millions de consultations et participé à plus de 55.000 accouchements. Cette reconnaissance à leur noble tâche s'adresse aussi à toutes les Cubaines et à tous les Cubains qui, partout dans le monde, apportent leur généreuse contribution au respect des droits de l'homme, en particulier du droit à la vie de millions de personnes.

Aujourd'hui, Journée mondiale des droits de l'homme, je vous rappelle que 37 000 collaborateurs cubains de la santé, dont 18.000 sont des médecins, offrent leurs services dans 79 pays. Trente-sept mille collaborateurs de la santé dans soixante-dix-neuf pays ! dont 18 000 sont des médecins. Le nombre de patients opérés gratuitement dans le cadre de l'Opération Milagro s'élèvera d'ici quelques jours à un million. Ces dernières années, l'Opération

Milagro, impulsée par notre pays et bénéficiant du soutien de médecins, infirmières et techniciens cubains, a rendu la vue, à Cuba ou dans leurs pays respectifs, à un million de patients de 32 pays.

Je tiens également à souligner qu'à peu près 30.000 jeunes de 121 pays, fils de familles pauvres, résidant parfois dans des zones rurales, font des études dans des universités cubaines, en vertu des bourses octroyées par notre gouvernement. 23.000 de ces presque 30.000 étudiants suivent des études de médecine.

En rappelant que notre pays a diplômé plus de 45.000 jeunes du tiers monde, tout au long de ces années de Révolution, dont environ 35.000 africains, nous devons évoquer les paroles de Fidel : « Sans culture, il n'y a pas de liberté possible ». Et rappeler aussi cette maxime de Martí : « Être cultivé est la seule manière d'être libres. » Il faut souligner aussi, à propos de ce que je viens de dire, que 2.700.000 personnes de 22 pays ont été alphabétisées à partir de la méthode cubaine d'alphabétisation *Yo sí puedo*, conçue par des professeurs cubains et appliquée avec le concours de milliers de conseillers pédagogiques cubains, et que 600.000 personnes apprennent à lire et à écrire dans les langues de leurs pays, non seulement en espagnol mais aussi dans d'autres langues.

En rappelant ces données et en constatant avec modestie, mais avec un orgueil sain, que les Cubains ne luttent pas seulement pour construire une société plus juste et avec égalité de chances pour tous ses fils, une société socialiste où règne la justice pleine sur un pied d'égalité pour tous, je dois aussi dire que nous sommes fiers de savoir que nos compatriotes s'étaient déjà rendus aux pays africains pour guérir, apprendre et lutter contre l'apartheid et le colonialisme, où plus de 350.000 combattants volontaires cubains, hommes et femmes, ont lutté contre les troupes de l'apartheid, contribuant ainsi à faire disparaître, en plein XXe siècle, une forme brutale de discrimination et d'exclusion des hommes en raison de la couleur de leur peau, où plus de 2.000 fils de notre peuple sont morts au combat, contribuant ainsi à la préservation de l'intégrité territoriale de l'Angola, au surgissement de la Namibie en tant que pays indépendant, à la libération de Nelson Mandela et au démantèlement du cruel système de l'apartheid, maintenu grâce au soutien ignoble de nombre de ceux qui tentent aujourd'hui d'oublier ce passé de complicité avec le régime de l'apartheid, un régime qu'ils ont aidé à armer et qu'ils ont aidé à violer les résolutions des Nations Unies, dont, notamment, les États-Unis. Je tiens donc à dire que c'est avec fierté que nous travaillons et défendons à Cuba les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de notre peuple et que nous luttons aussi dans d'autres pays du monde pour que ces droits deviennent une réalité à la portée de tous et qu'ils ne soient plus des droits proclamés seulement dans des documents.

Aujourd'hui, je peux affirmer que ni les manipulations montées par le gouvernement des États-Unis avec la complicité de quelques rares mercenaires qu'il paie et dirige dans notre pays, ni les menaces, ni les sommes faramineuses d'argent destinées à financer la trahison et la déloyauté, ni les campagnes médiatiques, ni le pouvoir sur les médias internationaux, ni les pressions exercées contre d'autres gouvernements pour que ceux-ci appuient ses campagnes contre Cuba, ne pourront écarter notre pays de sa décision de défendre les droits de l'homme pour notre peuple et pour d'autres peuples.

Ce 10 décembre, Cuba fête la Journée mondiale des droits de l'homme, le front haut et convaincue que son peuple a réussi à préserver et préservera à jamais une victorieuse Révolution qui a offert à notre peuple, à tous les fils de notre patrie, la possibilité réelle de jouir des droits de l'homme !

Je vous remercie (Applaudissements).